



---

---

# PANORAMA DE PRESSE

---

---

**Juin 2025**

# SOMMAIRE DU 08/07/2025

## U2P NATIONALE

(17 articles)

### RECONVERSIONS : L'U2P SIGNATAIRE DE L'ANI DU

25/06/2025 (590 mots)

Edition principale

**news tank**  
rh management

lundi 30 juin 2025



/2025 à 13:40 **Union des entreprises de proximité ( U2P**

Le conseil exécutif de l' **U2P Union des entreprises de patronale** le 30/06/2025. L'ANI conclu entre **patronat** TPE Très petite **entreprise** et des PME petites et l' **U2P** « La première qualité de cet ANI du 25/06

Page 9

### DANS LE MARIGOT LE PRÉSIDENT NATIONAL DE L'U2P ANNONCÉ À NÎMES LE 3 JUILLET LE

(422 mots)

Nîmes

**Midi Libre**

samedi 28 juin 2025



de l'**Union des entreprises de proximité** , Michel

Page 12

550K 80 675

### PARIS : LE CONSEIL NATIONAL DE L'UNAPL SOUTIENT LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX DE SANTÉ MOBILISÉS LE 1ER JUILLET

(437 mots)

Edition principale

**PA** PRESSE  
AGENCE

jeudi 26 juin 2025



est membre fondateur de l'U2P ( **Union des entreprises de proximité** ). Chiffres clés des professions au plus vite le dialogue avec les **syndicats** une vive inquiétude au sein des **syndicats** Plusieurs mois auparavant, les **syndicats**

Page 13

1K

**RMC**  
STORY

mardi 24 juin 2025

### [INTERVIEW] RETRAITES : MICHEL PICON DÉCLINE L'INVITATION À MATIGNON

(51 mots)

Page 16

**RTL**

mardi 24 juin 2025

### [INTERVIEW] MICHEL PICON, PRÉSIDENT DE L'UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

(92 mots)

Page 17

**PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT : LES PETITES ENTREPRISES AU PIED DU MUR DE LA DETTE** Vincent Vériér, Erwan Benezet (737 mots)  
Edition principale



mardi 24 juin 2025



Michel Picon, le président de l' **U2P** , qui rassemble **entreprise** qui subit une conjoncture économique **U2P** , environ 300 000 petites entreprises ont de PGE, l' **entreprise** se retrouve mal notée

Page 18

**POUVOIR D'ACHAT : « LE BIG BANG » ANTI CSG-CRDS DE L'U2P** MARIE BÉATRICE PADIRAC (1000 mots)



lundi 23 juin 2025



. L'U2P, **syndicat** qui représente les **entreprises** les **entreprises** . » Avec un repli d'activité de 4,8 des **entreprises** françaises à l'étranger et plus % et les droits de succession **d'entreprise Syndicat** . L'U2P présente une refonte

Page 21

**PROJET DE LOI SIMPLIFICATION : « LES PETITES ENTREPRISES N'ONT PLUS LE TEMPS D'ATTENDRE » (U2P)** (473 mots)  
Edition principale



jeudi 19 juin 2025



. **Union des entreprises de proximité ( U2P )** • L' **U2P** est simplificateur attendu. L' **U2P** souhaite d'ailleurs que la **entreprise** ... À noter également des mesures destinées », indique l' **U2P** le 19/06/2025. La confédération « L' **U2P** TPE-PME Toutes petites entreprises

Page 23



mercredi 18 juin 2025

**[L'INVITÉ ÉCO] - INTERVIEW DE MICHEL PICON, PRÉSIDENT DE L'U2P** (96 mots)

Page 25

**L'UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES (UNML) ET L'U2P, PARTENAIRES POUR RENFORCER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES** Valérie Grasset-Morel (606 mots)



mercredi 18 juin 2025



locales (UNML) et l'**Union des entreprises de proximité** (U2P). Dans un contexte de remontée du chômage des **entreprises** de proximité est le double objectif , des recrutements durables dans les **entreprises** missions locales et de **syndicat** d'employeurs

Page 26



mardi 17 juin 2025

**(INTERVIEW) MICHEL PICON, PRÉSIDENT DE L'U2P, AU SUJET DE LA FIN DU CONCLAVE DES RETRAITES** (45 mots)

Page 28



mardi 17 juin 2025

**[INTERVIEW]LE PROJET DE LOI DE SIMPLIFICATION BIENTÔT SOUMIS AU VOTE À L'ASSEMBLÉE** (49 mots)

Page 29



jeudi 12 juin 2025

**CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES : INTERVIEW DE MICHEL PICON, LE PRÉSIDENT DE L'U2P** (28 mots)

Page 30

**RAPPORT DU COR : « LA SOLUTION D'UN REPORT PROGRESSIF DE L'ÂGE LÉGAL S'IMPOSE » (U2P)** (295 mots)

Edition principale

Page 31



des **entreprises de proximité** (U2P) • L'U2P est l'une des ou 06 77 64 40 78 Catégorie : **Syndicats Patronaux** Michel Picon , président de l'U2P. **Union**



**WWW.REPLAY.FR EXPRESSION DIRECTE - U2P 1 DONNER VOTRE AVIS** (58 mots)

Edition principale

Page 33



parole. Le replay Expression directe - **U2P 1** est



212

**ASSURANCE CHÔMAGE : L'U2P SIGNATAIRE DE L'AVENANT RELATIF AU BONUS-MALUS** (381 mots)

Edition principale

Page 34



L' **U2P Union des entreprises de proximité** signe avant le 31/12/2025. **Union des entreprises de proximité** (contrats courts. D'après l' **U2P** • « Les **partenaires** au dispositif de bonus-malus. » L' **U2P** partage la **sociaux** ont constaté les limites du dispositif de



**GRAND DÉBAT / L'IMMIGRATION, CARBURANT DE L'ÉCONOMIE ?** (253 mots)

Page 36

---

**U2P TERRITORIALES**

(15 articles)

---

**TROQUER SA CASQUETTE DE PRÉFÈTE POUR CELLE D'APPRENTIE FLEURISTE** (286 mots)

Edition d'Epinal - La Plaine, Edition de Saint-Dié - Remiremont

Page 39



par l'**Union des entreprises de proximité** (U2P) Vosges en **entreprise** , notamment en termes de coût, a nationale des **artisans** des travaux publics

147K 30 384

**L'ARTISANE BOULANGÈRE CHARTRAINE, MARLÈNE BOEHM, LAURÉATE DU TROPHÉE QUALI'VIE** (225 mots)

Page 40



organisé par l'**Union des entreprises de proximité** -et-Loir. L'**artisane** a promis de partager le chèque Quali'Ve, qui valorise les chefs **d'entreprise**

**Le Réveil**

jeudi 26 juin 2025

**L'UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ PREND LE POULS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE POIX** • Matéo Lhernault (500 mots)

Bresle Oise Somme



centres-bourgs. L' **union des entreprises de proximité** est -Picardie. ML/Le Réveil L' **union des entreprises de** ». Autre constat fait par l'équipe de l' **U2P** , les ' **U2P** retient du positif de son passage à Poix-de Les représentants des Hauts-de-France de l' **U2P**

Page 41

8 475

**actu.fr**

mercredi 25 juin 2025

**SEINE-ET-MARNE : RÉMI CENDRIER, CHARCUTIER TRAITEUR CONNU ET RECONNU PAR LA CMA** Gerald Delin (727 mots)

Edition principale



des **entreprises de proximité** et deviendra également du **syndicat** des **artisans** charcutiers et traiteurs de Seine-et-Marne. Il fera ensuite partie de l'**union** », annonce l'**artisan** . Retour aux sources Cette ». Un **artisan** reconnu La boutique n'a cessé

Page 42

**ÉCOUTER, COMPRENDRE ET VALORISER LES ENTREPRISES LOCALES** Laurine Lachapelle (429 mots)

Grandvilliers

**Le Bonhomme**  
Picard

mercredi 25 juin 2025



des **entreprises de proximité** (U2P) des Hauts-de-France : **artisans** , commerçants et professionnels libéraux les besoins en recrutement de l'**entreprise** afin pour échanger avec des commerçants et **artisans** de la Proximité », une délégation de l'**Union**

Page 45

7 852



mardi 24 juin 2025

**VOSGESINFO.FR LA PRÉFÈTE DES VOSGES « APPRENTIE D'UN JOUR » AU CFA DE ROVILLE-AUX-CHÊNES 24 JUIN 2025 | A LA UNE | EPINAL | VOSGES C.K. 0 COMMENTAIRE 0 CFA DE ROVILLE-AUX-CHÊNES VOSGES 0 COMMENTAIRE LAISSER UN COMMENTAIRE** (287 mots)

Edition principale



( **Union des entreprises de proximité** ). Tout au long

Page 46

1K

**ALAIN CHANDIOUX PREND LA TÊTE DE L'U2P BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** Marie Morlot (327 mots)

Edition de Beaune, Edition de Dijon, Edition de la Haute Côte d'Or, ...

**LE BIEN PUBLIC**

mardi 24 juin 2025



L'**Union des entreprises de proximité** (U2P , valoriser les **entreprises** de proximité, et faire grandes familles : **artisans** du bâtiment (CAPEB d'**entreprises** représentées en France avec plus local. Une force vive, faite d'**artisans**

Page 51

161K 33 231



samedi 21 juin 2025

### L'UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ A PRIS LE POULS DES COMMERÇANTS (475 mots)

Amiens

 , l'Union des **entreprises** de **proximité** (U2P) n'est pas les commerçants, **artisans** et professions libérales et comprendre les problématiques des **artisans** ,

Page 52

 263K  45 347



vendredi 20 juin 2025

### WWW.LYON-ENTREPRISES.COM L'U2P AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SALUE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI DE SIMPLIFICATION (269 mots)

Edition principale

 **entreprises** Parmi les points importants soulevés et moyennes **entreprises** . Des mesures concrètes de l'**entreprise** , qu'elle juge potentiellement des **entreprises** entre elles ; La possibilité des **artisans** , commerçants et professions

Page 53

 4K



jeudi 12 juin 2025

### LES ÉLUS S'ENGAGENT POUR LES ENTREPRISES LOCALES (488 mots)

Tarn-et-Garonne

 représentants de l' **U2P** , de la Fédération

Page 55

 613K  120 579



jeudi 12 juin 2025

### JEAN-BERNARD BLANC (94 mots)

 **des entreprises de proximité** ) et de l'Unapl 01 matière de syndicalisme à la tête de l' **U2P** 01 ( **Union**

Page 56



lundi 9 juin 2025

### COMMENT LES PETITS PATRONS VEULENT REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT À LEURS SALARIÉS Journal Liberation

Champagne (671 mots)

Edition principale

 , la confédération nationale des **syndicats d'artisans** patrons, **artisans** , commerçants et **entreprises** Anthony Bertolo, président de la Capeb Aube, le **syndicat** Patrick Maury, président du **syndicat** des charcutiers **artisans** quand ils accueillent des stagiaires

Page 57



vendredi 6 juin 2025

### REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE : L'U2P MENACE DE SAISIR LE CONSEIL D'ÉTAT Stéphane Vandangeon (1013 mots)

 par les **partenaires sociaux** : le groupe de protection le nombre de **d'entreprises** adhérentes aux **syndicats** aux comptes. En nombre de **d'entreprises** , l'U2P arrive , qui déterminent le poids de chacun des **syndicats** . Le président de l'U2P, l'un des trois **syndicats**

Page 59



jeudi 5 juin 2025

**MARIE-ANDRÉE ROULLEAU, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE L'U2P  
DES HAUTS-DE-FRANCE** (112 mots)  
Hauts-de-France

Page 61



-Michel Rouyer à la présidence de l' **U2P** des Hauts-de



**INTERVIEW DE LAURENT GRANDGUILLAUME, PRÉSIDENT DE  
L'ASSOCIATION ZÉRO CHÔMEUR** (144 mots)

Page 62

---

---

U2P NATIONALE

---

---

## Reconversions : l'U2P signataire de l'ANI du 25/06/2025

<https://img.newstank.fr>

Le conseil exécutif de l'U2P Union des entreprises de proximité donne mandat à son chef de file dans la négociation, Jean-Christophe Repon<sup>1</sup>

, pour signer l'ANI Accord national interprofessionnel du 25/06/2025 en faveur des transitions et reconversions professionnelles, annonce la confédération patronale le 30/06/2025.

L'ANI conclu entre patronat et syndicats sur les reconversions professionnelles sera intégré via un amendement gouvernemental au projet de loi transposant l'accord sur l'emploi des seniors. Le texte sera discuté en séance publique à l'Assemblée nationale le 03/07/2025.

« Plus que jamais, dans un contexte d'accélération des mutations économiques, climatiques et techniques, compte tenu aussi de l'impact des évolutions démographiques sur le marché du travail et des difficultés de recrutement, les entreprises ont besoin d'encourager les transitions et reconversions professionnelles des salariés. C'est la raison pour laquelle l'U2P<sup>1</sup>

« La première qualité de cet ANI du 25/06/2025 est la prise en compte des spécificités des TPE Très petite entreprise et des PME petites et moyennes entreprises , notamment leur besoin d'un accompagnement renforcé dans l'anticipation des besoins en compétences et dans la sécurisation des parcours de leurs salariés. Il convient de saluer également la confirmation de la création d'une "période de reconversion" déjà établie dans l'accord signé par l'U2P en 2024. Cette période sera ouverte à tout salarié et visera à acquérir un ou plusieurs blocs de compétences en lien avec une certification. Elle pourra s'exercer selon les modalités pédagogiques les plus adaptées : alternance, formation en situation de travail... Les employeurs des entreprises de moins de 50 salariés pourront en outre prendre la décision unilatérale d'enclencher des périodes de reconversion des salariés, à l'extérieur de l'entreprise. Au total ces dispositions sont de nature à mieux anticiper l'évolution des métiers et des besoins en compétences et à rapprocher les logiques d'emploi et de formation. »

# Jean-Christophe Repon

**Président @ European Builders Confederation**

**Président @ Capeb**

**Gérant @ SARL Repon électricité générale**

Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup>

## Parcours

**Depuis 2025 European Builders Confederation**

Président **Depuis juillet 2020 Capeb**

Président **Depuis avril 1995 SARL Repon électricité générale**

Gérant - **Capeb Var**

Président - **Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale (FAFCEA)**

Trésorier - **Union des caisses de France (UCF)**

Administrateur au conseil d'administration **Depuis janvier 2021**

**U2P**

4<sup>e</sup> Vice-président **Juin 2020 - juillet 2020 Capeb nationale**

Président par interim **Avril 2016 - juillet 2020**Capeb<sup>1</sup>

Premier vice-président de la Capeb, en charge des affaires sociales et de la formation **2016 - juin 2019**CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics)<sup>1</sup>

Président **2016 - 2018 OPCO de la construction, Constructys**

Administrateur, ex-président de Constructys + Fiche n° 28151, créée le 17/01/2018 à 16:03 - MàJ le 30/06/2025 à 13:40

## Union des entreprises de proximité (U2P)

• LU2P est l'une des trois confédérations patronales représentatives • Création : novembre 2016 par les trois membres fondateurs de l'UPA (Capeb, Cnams, CGAD), rejoints par l'Unapl (Union nationale des professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage)

• **Chiffre clé 2024 :**

- 3,3 millions de TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales

• **Président :** Michel Picon (Unapl)

• **1<sup>er</sup> vice-président :** Joël Mauvigney (président de la CGAD)

• **2<sup>e</sup> vice-président :** Laurent Munerot (président de la Cnams)

• **3<sup>e</sup> vice-président :** Jean-Christophe Repon (président de la Capeb)

• **4<sup>e</sup> vice-président :** Christophe Sans (Unapl)

• **Secrétaire général et directeur des services :** Pierre Burban

• **Contact :** Jean-Côme Delerue, responsable de communication

• **Tél. :** 01 47 63 31 31 ou 06 77 64 40 78

**Catégorie :** Syndicats Patronaux

## Adresse du siège

53, rue Ampère

75017 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup> Fiche n°

5109, créée le 04/06/2017 à 06:10 - MàJ le 30/06/2025 à 13:40

<https://img.newstank.fr>





LOCALE

DANS LEMARIGOT

## Le président national de l'U2P annoncé à Nîmes le 3 juillet

### Dans le marigot Le président national de l'U2P annoncé à Nîmes le 3 juillet

Le président national de l'Union des entreprises de proximité, Michel Picon, assistera au deuxième Observatoire de l'artisanat des professions libérales ce jeudi 3 juillet au Musée de la Romanité. Il assistera aux tables rondes aux côtés du président gardois Christophe Hardy.

### il y aura aussi une offre de bureaux sur l'ex-clinique Kennedy

Juste à proximité du projet de résidence Nova porté par Kaufman& Broad sur l'ancien emplacement de la clinique Kennedy (notre édition du 26 juin), une nouvelle offre de bureaux va aussi sortir de terre début 2027 sur 1 614m<sup>2</sup> sur quatre niveaux. Arthur Loyd évoque un emplacement unique.

**grau-du-roi, vauvert, le rn se mobilise** Un nouveau candidat serait sur le pont pour les municipales au Grau-du-Roi. Il s'agirait de Bernard Luciani, membre du Rassemblement

national. Sa possible candidature signifierait-elle que Nicolas Meizonnet, qui hésitait à se présenter entre Vauvert et le Grau-du-Roi, aurait finalement choisi Vauvert? Le député ne confirme pas mais n'infirmes pas non plus. «*Vous aurez plus d'informations à la rentrée*», a-t-il dit à Midi Libre.

### Coup de chaud sur les arènes

Face à la canicule, la Ville a décidé «à titre exceptionnel d'autoriser le public à rentrer dans les arènes avec ses propres bouteilles d'eau de moins de 50cl» dans le cadre des spectacles programmés au Festival de Nîmes.

La Ville a mis en place hier, dès 18h30, une distribution de petites bouteilles d'eau, avant la soirée Marvel. Ce sera le cas aussi dimanche 29 juin, 18 heures, pour le spectacle donné par London Grammar. Pour qu'on pense au show et non pas au coup de chaud.

### La liste bouget connue plus tard

Après l'annonce de sa candidature, Vincent Bouget, chef de

file de la gauche unie, n'en a pas dit davantage sur les équilibres politiques de sa future liste. Quelle place accordée au Parti socialiste, aux écologistes et à ceux qui œuvrent actuellement dans l'opposition?

Pour l'instant, l'équipe travaille sur son programme. Pour la liste, on parle d'une possible communication cet automne.

### « Nous avons besoin d'une nouvelle médiathèque »

Lancée par Max Portal, architecte de la médiathèque Marc-Bernard, Fatima El Hadi, militante socialiste et Catherine Bernié-Boissard, ancienne conseillère municipale, la pétition "Nous avons besoin d'une nouvelle médiathèque à l'ouest de la ville" a recueilli plus de 1000 signatures.

Lancé après la décision de détruire la médiathèque de Pissevin, fermée depuis juin 2023, le texte rappelle: «*Lieu d'échanges, d'information et de culture depuis près de 40 ans, cet équipement nous manque et accroît l'isolement économique, social et culturel de nos quartiers.*» ■



## PARIS : Le Conseil national de l'UNAPL soutient les professionnels libéraux de santé mobilisés le 1er juillet

**Le Conseil national de l'UNAPL a adopté une motion de soutien aux professionnels libéraux de santé mobilisés le 1er juillet prochain.**

Le Conseil national de l'UNAPL, réuni le mercredi 25 juin, a décidé d'apporter son soutien aux professionnels libéraux de santé qui se mobiliseront à Paris le 1er juillet 2025 . Cette décision intervient dans un contexte de dialogue social et de respect des politiques conventionnelles.

### Contexte de la mobilisation

Plusieurs mois auparavant, les syndicats représentatifs des professionnels de santé libéraux avaient signé des accords conventionnels avec l'Assurance maladie. Ces accords, validés par le gouvernement et publiés au Journal Officiel, prévoyaient des revalorisations attendues par les professionnels. Cependant, l'Assurance maladie a brutalement suspendu l'application des hausses de tarifs prévues au 1er juillet , prétextant le dernier avis du Comité d'Alerte sur le risque de dépassement de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam).

### Impact sur les professionnels

Les kinésithérapeutes, médecins et chirurgiens-dentistes sont principalement concernés par cette suspension. De plus, les fortes baisses envisagées sur le générique menacent les officines. Cette situation suscite une vive inquiétude au sein des syndicats de professions libérales de santé, dont certains sont actuellement engagés dans des négociations conventionnelles ou s'apprêtent à l'être dans les prochains jours.

### Restaurer la confiance

Au moment où la France traverse des heures difficiles, il est essentiel de restaurer la confiance entre les parties conventionnelles pour maintenir l'accès aux soins. Soucieuse de revenir à l'équilibre des comptes sociaux, l'UNAPL a contribué comme force de proposition aux travaux des trois Hauts Conseils dans le cadre de la saisine du Premier Ministre. Le Conseil national de l'UNAPL demande au gouvernement de renouer au plus vite le dialogue avec les syndicats représentatifs concernés afin de trouver les voies et moyens utiles au respect des accords conventionnels signés.

### À propos de l'UNAPL

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est une organisation patronale représentative créée en . Elle fédère organisations syndicales des professions de la Santé, du Droit, du Cadre de vie et technique. L'UNAPL est membre fondateur de l'U2P (Union des entreprises de proximité).

#### Chiffres clés des professions libérales

- 1,7 million d'entreprises, dont sont des TPE
- 1 entreprise sur 3 en France
- 3 millions d'actifs dont 1,3 million de salariés
- 5 millions de Français conseillés, soignés et défendus chaque jour par les professionnels libéraux

Pour plus d'informations, consultez le site de l'UNAPL : UNAPL | X (Twitter) | LinkedIn

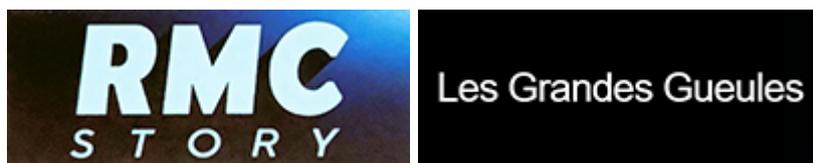


<https://presseagence.fr/wp-content/uploads/Dividendes-verses-aux-holdings-IUNAPL-demande-au-Gouvernement-d'intervenir.png>



<https://presseagence.fr/wp-content/themes/yootheme/cache/31/Dividendes-verses-aux-holdings-IUNAPL-demande-au-Gouvernement-d'intervenir-31f7ca17.png>





REGARDER (00:06:12)

Émission du 24 juin 2025 de 09:00 à 10:00

## [Interview] Retraites : Michel Picon décline l'invitation à Matignon



Mot(s) clé(s) :

Michel Picon, président de l'U2P, conclave des retraites

Présentateur : Olivier Truchot, Alain Marschall

09:25:24 - Le président de l'U2P, Michel Picon, ne participera pas aux rencontres proposées par François Bayrou. Il estime que les conditions du dialogue social ne sont pas réunies et critique une concertation "verrouillée" dès le départ. Pour lui, la réforme des retraites ne peut être indéfiniment remise en débat.

09:31:31 - Fin



ÉCOUTER (00:03:24)

*Émission du 24 juin 2025 de 07:37 à 07:48*

## [Interview] Michel Picon, président de l'Union des entreprises de proximité



Mot(s) clé(s) :

Interview, Michel Picon, Président, Union des entreprises de proximité

Présentateur : François Lenglet

07:43:33 -

Alors que François Bayrou a convoqué une **réunion d'urgence à Matignon** sur fond de **blocage politique et social**, **Michel Picon**, président de l'**U2P** (Union des entreprises de proximité), a annoncé qu'il **n'y participera pas**. Il déplore une **démocratie sociale sous tutelle gouvernementale**, vidée de son sens depuis le départ des partenaires sociaux du conclave.

Selon lui, sans réduction de l'âge de départ à **64 ans**, toute tentative de compromis est **inacceptable** pour une large partie du Parlement. Il critique un processus **instrumentalisé politiquement**, voué à l'échec.

07:46:52 -

## Prêt garanti par l'État : les petites entreprises au pied du mur de la dette



C'est un boulet pour les entreprises qui les ont souscrits et elles aimeraient s'en délester. Le PGE, pour prêt garanti par l'État, a été proposé aux entreprises en mars 2020, lors du premier confinement. Pour endiguer la progression de la pandémie de Covid qui commence à faire des ravages — et alors qu'il n'existe pas encore de vaccin — chacun est invité à rester chez soi. L'économie française est à l'arrêt.

Dans l'urgence, des mesures de soutien aux entreprises sont imaginées par Bercy : il faut éviter que le tissu économique ne soit transformé en champ de ruines. Le PGE sera l'une d'elles au nom du « quoi qu'il en coûte ». Plus de 800 000 de ces prêts avantageux garantis par l'État seront souscrits par plus de 680 000 entreprises, certaines signant plusieurs PGE. Environ 98 % de ces souscriptions sont réalisés par des TPE ou des PME.

### 107 milliards déjà remboursés sur 145

Cinq ans plus tard, à date, sur les 145 milliards d'euros empruntés, 107 milliards d'euros ont été remboursés, une trentaine de milliards d'euros doivent encore l'être et cinq milliards ont été pris en charge par l'État. « On est sur la trajectoire qui était prévue, voire meilleure, appuie Bercy. Nous avons une sinistralité de 3,6 % alors qu'on s'attendait à 5 %. »

Et pourtant, certaines entreprises peinent à sortir la tête de l'eau. « La mise en place des PGE a été salutaire mais les entreprises ayant contracté un PGE de nécessité, et non de confort, ont affronté

depuis une crise multifactorielle, décrypte Denis Le Bossé, président du Cabinet ARC, spécialisé dans le recouvrement de créances bancaires et commerciales. Et celles qui manquent de fonds propres sont aujourd'hui menacées de défaillance par ce remboursement qu'elles ne peuvent assumer. »

Patrick Senicourt, président de Nota-PME, spécialisé dans la notation des entreprises, n'hésite pas à parler de « péché originel » dans la conception des PGE : « Leur structure de remboursement sur quatre ans était fondamentalement incompatible avec la rentabilité d'une grande partie des TPE et PME », estime-t-il. Les entreprises pouvaient emprunter jusqu'à 25 % de leur chiffre d'affaires. « Ce qui faisait alors un remboursement de 6,25 % de leur chiffre d'affaires par an, reprend Patrick Senicourt. Plus de la moitié des entreprises en France n'ont pas ce niveau de rentabilité. »

### « Ça devient compliqué »

Le contexte économique n'aide pas. L'année dernière, plus de 65 000 entreprises ont mis la clé sous la porte. Un record ! « Et nous sommes sur la même trajectoire en 2025, prévient Michel Picon, le président de l'U2P, qui rassemble les petites entreprises. On le voit avec les chiffres de l'AGS, association des garanties de salaire. Il y a une hausse de 8 % depuis le début de l'année des décaissements. »

Selon les estimations de l'U2P, environ 300 000 petites entreprises ont encore un PGE à rembourser. « La plupart vont y parvenir, assure Michel Picon. Il n'y a pas de problème de PGE en tant que tel. Mais un problème d'entreprise qui subit une conjoncture économique difficile avec une croissance atone. Quand la consommation n'est pas là, que les carnets de commandes ne se remplissent pas, si vous avez contracté un prêt pour financer une restructuration, un investissement ou un PGE, ça devient compliqué de tout rembourser ».

Jusqu'à présent, 1 500 demandes de restructurations de PGE ont été traitées par la Banque de France dont un gros millier concernait des prêts de plus de 50 000 euros. « Plus de la moitié de ces demandes proviennent du secteur des services, et un quart du commerce (25 %), détaille Frédéric Visnovsky, le médiateur national du crédit à la Banque de France. Environ la moitié de ces demandes ont déjà abouti favorablement, avec un rééchelonnement de leurs dettes. Cependant, cela peut avoir des conséquences sur l'accès des entreprises à de nouveaux crédits. »

Président de la confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment (CAPEB) des Hauts-de-France, Stéphane Lerre parle, lui, d'un « effet boule de neige » : « Une fois qu'elle a réussi à négocier un décalage de ses remboursements de PGE, l'entreprise se retrouve mal notée, alerte-t-il. Après, cela devient plus compliqué de trouver un fournisseur. »

Une étude réalisée par l'Ifop pour le Cabinet ARC, et publiée en mai, montre que « pour plus d'une société sur cinq, leurs clients ne seront pas en mesure de faire face au remboursement de leurs créances (PGE, Urssaf, factures) ».

*par Vincent Vériet, Erwan Benezet*





## ENTREPRISES

## Pouvoir d'achat : « le big bang » anti CSG-CRDS de l'U2P

Syndicat. L'U2P présente une refonte de la distribution de la valeur avec la suppression à cinq ans de la CSG-CRDS pour redonner 100 milliards d'euros de rémunération par an aux travailleurs.



Une première dans l'Aube qui a réuni les différentes confédérations autour de l'U2P pour discuter du pouvoir d'achat. Photo : MBP

« Il y a un effort national à faire », annonce Maurice Karotsch, président U2P Grand Est et également de la CAPEB Grand Est. Le pouvoir d'achat des Français s'effondre et ne permet plus d'améliorer son niveau de vie avec une augmentation de 0,8 % par an au lieu des 2 ou 5 % enregistrés les meilleures années aujourd'hui lointaines. L'U2P, syndicat qui représente les entreprises de proximité, veut donc défendre les intérêts des salariés avec une refonte en profondeur des cotisations pour redonner 100 milliards d'euros de rémunération annuelle aux 28 millions de travailleurs. Une réforme qu'il qualifie de « big bang populaire » et qui s'appuie sur la rémunération, « clé de voûte du destin économique de la France ». L'U2P suggère de supprimer progressivement la CSG-CRDS.

### DES REVENUS AUGMENTÉS DE 22 % EN CINQ ANS

Un dispositif jugé équitable pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés, puisque la CSG est calculée pour tous sur la base de 9,7 %. Partant du constat que le pouvoir d'achat ne cesse de baisser et que l'activité économique subit un repli sur l'ensemble de ses secteurs, l'U2P réagit par une proposition présentée aux instances nationales et pour la première fois dans l'Aube. L'U2P justifie ainsi un choix plus équitable qu'une baisse des impôts qui ne concernerait pas les 10 millions de foyers qui n'en paient pas. Un moyen aussi d'attirer les compétences vers des métiers délaissés avec des salaires réajustés.

Ainsi, un serveur rémunéré au SMIC verrait son salaire passer de 1426 € nets en 2025 à 1734 € nets en 2030, juste par la disparition de la CSG-CRDS. « Aujourd'hui, pour les personnes qui se lèvent tôt le matin, qui se couchent tard le soir et qui triment tous les jours, est-ce que cela vaut le coup de faire autant d'heures ? » interroge le président régional U2P. « Il faut taxer autrement que sur le travail. Il faut nous mettre autour de la table, c'est

une priorité de l'U2P de soulager les entreprises. »

Avec un repli d'activité de 4,8 % pour le bâtiment qui accuse de surcroît la suspension de MaPrime Rénov', une branche du secteur qui enregistre déjà -1 % sur les travaux de rénovation thermique, -0,9 % sur la fabrication et les services, +1 % pour les professions libérales et +0,9 sur l'alimentation et les métiers de bouche au premier trimestre 2025, le contexte reste tendu. « Les métiers de charcutier-traiteur disparaissent. Les classes de formation à ces métiers ferment chez Alméa. Les boulangeries ferment aussi », constate Georges Bell, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aube.

Revenant sur l'aberration des fermetures imposées au 1<sup>er</sup> mai, la députée Valérie Bazin-Malgras (LR) invitée à la présentation de l'U2P souhaite « laisser travailler les Français. Le rapport au travail est tronqué, à nous de trouver ensemble un cadre législatif qui permettra de travailler dans de bonnes conditions pour que les jeunes s'investissent davantage dans ces métiers ».

Des métiers qui doivent aussi être revalorisés, car leur pénibilité et leurs contraintes ne

sont plus les mêmes avec des outils plus performants.

## TROUVER 116 MILLIARDS POUR COMPENSER

Projetée sur 5 ans, la baisse de la CSG-CRDS serait de 2 points par an pour disparaître en 2030. Une manne d'État de plus de 116 milliards qu'il faudra bien compenser. Si Valérie Bazin-Malgras (LR) soutient la proposition dans ses grandes lignes, elle émet des réserves sur les financements compensatoires envisagés. « Je suis d'accord qu'il faut trouver de l'argent, mais je ne veux pas pénaliser le capital de gens qui ont travaillé toute leur vie pour transmettre à leurs enfants ».

La proposition de l'U2P prévoit, en effet, une recette de 116 milliards d'euros issue de revenus financiers ou immobiliers, une contribution des retraités les plus aisés et des droits de succession revus. Ainsi, les héritages de plus de 500 000 € seraient taxés de 10 à 20 % et les droits de succession d'entreprise qui pourraient être exonérés à 90 % sous engagement de continuité de l'activité. Pour le député Jordan Guitton (RN), « si on veut augmenter les salaires, il faut geler les charges et aller chercher des ressources ailleurs. On s'attaque aux recettes, mais pas aux dépenses de l'État. Il faut parler du train de vie de l'État ».

Le second levier de financement envisagé par l'U2P passerait par une modification de la

TVA. Avec une baisse sur les produits de première nécessité et une hausse sur les produits de luxe comme les yachts ou les transactions immobilières à plus d'un million d'euros, la TVA se voudrait également plus incisive sur les productions des entreprises françaises à l'étranger et plus favorable aux consommations locales et à l'économie circulaire.

Autant de pistes pour financer un projet de revalorisation du pouvoir d'achat qui risquent de faire débat. L'U2P suggère d'ailleurs de poursuivre régulièrement les échanges au plus près du terrain et ouvre la voie de nouvelles discussions pour préparer son big bang.

par Marie Béatrice Padirac

### ENCADRÉS DE L'ARTICLE

**L'U2P est une organisation patronale qui représente 3,4 millions d'entreprises de proximité. Elle regroupe cinq confédérations : l'UNAPL pour les professions libérales, la CAPEB pour le bâtiment, la CGAD pour l'alimentation et l'hôtellerie restauration, la CNAMS pour la fabrication et les services et la CNATP pour les travaux publics et le paysage. L'U2P fédère un réseau de 125 organisations nationales et 115 unités territoriales.**



## Projet de loi simplification : « Les petites entreprises n'ont plus le temps d'attendre » (U2P)

<https://img.newstank.fr>

« L'U2P<sup>1</sup>TPE-PME Toutes petites entreprises - Petites et moyennes entreprises en vue de vérifier l'impact attendu des mesures législatives en direction des petites et moyennes entreprises. Ce projet de loi n'est certes pas le grand texte simplificateur attendu. L'U2P souhaite d'ailleurs que la loi entérine un principe de simplification continue de la vie économique. Pour autant, il est urgent de l'adopter pour que les entreprises puissent en bénéficier après de trop nombreux attermolements », indique l'U2P le 19/06/2025.

La confédération patronale s'exprime au sujet de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de simplification de la vie économique le 17/06/2025.

« De même, il faut saluer une série de mesures qui tendent à faciliter l'accès des petites entreprises à la commande publique : meilleure prise en compte de l'ancrage territorial des entreprises dans l'attribution des marchés, hausse du seuil des marchés sans publicité ni mise en concurrence, réduction drastique des informations nécessaires à la candidature de l'entreprise... À noter également des mesures destinées à simplifier la relation entre l'entreprise et l'administration, particulièrement le dispositif "Dites-le nous une fois" obligeant les différentes administrations à partager systématiquement entre elles les informations relatives à chaque entreprise, pour qu'enfin l'entreprise ne soit plus contrainte de transmettre plusieurs fois les mêmes informations. »

« Le régime des baux commerciaux est modifié pour permettre un paiement mensuel du loyer et le contrôle des projets commerciaux est renforcé afin de mieux protéger les commerces de proximité. L'U2P considère en revanche que l'obligation d'informer préalablement les salariés en cas de vente de l'entreprise peut être de nature à insécuriser la vente. »

« J'invite les parlementaires à examiner le projet de loi en commission mixte paritaire avant la fin de la session extraordinaire. Reporter cet examen de plusieurs mois aggraverait le sentiment d'une forme de déconnexion des parlementaires par rapport aux réalités des petites entreprises », déclare Michel Picon<sup>1</sup>, président de l'U2P.

### Union des entreprises de proximité (U2P)

• L'U2P est l'une des trois confédérations patronales représentatives  
• Création : novembre 2016 par les trois membres fondateurs

de l'UPA (Capeb, Cnams, CGAD), rejoints par l'Unapl (Union nationale des professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage)

• **Chiffre clé 2024 :**

- 3,3 millions de TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales

• **Président :** Michel Picon (Unapl)

• **1<sup>er</sup> vice-président :** Joël Mauvigney (président de la CGAD)

• **2<sup>e</sup> vice-président :** Laurent Munerot (président de la Cnams)

• **3<sup>e</sup> vice-président :** Jean-Christophe Repon (président de la Capeb)

• **4<sup>e</sup> vice-président :** Christophe Sans (Unapl)

• **Secrétaire général et directeur des services :** Pierre Burban

• **Contact :** Jean-Côme Delerue, responsable de communication

• **Tél. :** 01 47 63 31 31 ou 06 77 64 40 78

**Catégorie :** Syndicats Patronaux

### Adresse du siège

53, rue Ampère

75017 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup> Fiche n°

5109, créée le 04/06/2017 à 06:10 - MàJ le 19/06/2025 à 13:50

<https://img.newstank.fr>



ÉCOUTER (00:07:45)

*Émission du 18 juin 2025 de 00:00 à 00:12*

## [L'invité éco] - Interview de Michel Picon, président de l'U2P



Mot(s) clé(s) :

Michel Picon, président de l'U2P, L'invité éco, Conclave sur les retraites, Partenaires sociaux

Présentateur : Emmanuel Langlois

00:04:06 - [L'invité éco] - Interview de **Michel Picon, président de l'U2P.**

00:05:00 - *"lorsque les partenaires sociaux négocient, c'est bien qu'ils trouvent un accord même si ce conclave est quand même un peu miné par les dimensions politiques qu'il a pris"*

00:06:42 - *"il y a un certain nombre de personnes pour qui il faudra prendre des dispositions particulières, notamment ceux exposés à des métiers pénibles, mais ça s'apprécie individu par individu avec la médecine du travail"*

00:07:52 - Il répond aux questions sur l'âge de la décote, l'emploi des seniors.

00:11:46 - Fin de la séquence.

## L'Union nationale des missions locales (UNML) et l'U2P, partenaires pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes

Insérer durablement les jeunes éloignés de l'emploi et répondre aux besoins de recrutement des entreprises de proximité est le double objectif de la convention de partenariat conclue récemment, pour trois ans, entre l'Union nationale des missions locales (UNML) et l'Union des entreprises de proximité (U2P).

Dans un contexte de remontée du chômage et de persistance des difficultés de recrutements dans certains secteurs et sur certains territoires, ce partenariat vise à « *permettre l'insertion professionnelle durable des jeunes (découverte des métiers, maintien dans l'emploi...) et, en miroir, des recrutements durables dans les entreprises de proximité pour lesquelles l'embauche et l'accueil d'un nouveau salarié représente un investissement conséquent* ».

Conclue au niveau national, cette convention se concrétisera au niveau territorial et/ou sectoriel « *au regard des plans d'actions définis par chacune des structures et des besoins exprimés localement* ». L'UNML et l'U2P disposent toutes les deux de relais territoriaux. La première qui cumule la mission de représentation des 440 missions locales et de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle regroupant environ 15 000 salariés, s'appuie sur les associations régionales des missions locales (ARML) pour déployer les partenariats du réseau sur les territoires.

### Un déploiement sur les territoires

De son côté, l'organisation patronale représentative U2P voit son action relayée par ses 115 U2P territoriales (dont 13 U2P de région) et les 125 organisations professionnelles qu'elle représente au travers de ses cinq composantes : la Capeb (artisanat du bâtiment), la CGAD (alimentation de proximité), la CNAMS (fabrication et services : coiffure, cordonnerie, bijouterie, carrosserie...), l'Unapl (professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage).

Trois objectifs structurent ce partenariat : assurer une meilleure connaissance réciproque des réseaux ; favoriser la découverte des métiers (auprès des jeunes et des professionnels des missions locales) ; faciliter l'orientation des publics des missions locales vers des emplois de l'économie de proximité. La mise en œuvre de ce partenariat devra répondre, « *autant que possible, aux problématiques sociétales telles que la mixité des métiers et l'égalité professionnelle, mais aussi aux transitions auxquelles sont confrontées les entreprises (écologique, numérique, intégration de l'IA...)* ».

### Aucune contrepartie financière

La convention ne prévoit aucune contrepartie financière. Chaque partie signataire est en effet responsable, pour les actions qui la concernent, des dépenses engagées pour la réalisation de la convention. Un comité de pilotage est institué pour suivre la mise en œuvre de cette opération et faire le bilan des actions réalisées.

« *Ce partenariat va structurer notre travail commun, déclare Françoise Raynaud, vice-présidente de l'UNML. Les missions locales seront au rendez-vous, grâce notamment aux professionnels dédiés à la relation avec les entreprises, qui connaissent les profils des jeunes et les besoins des entreprises sur leur bassin d'emploi.* » De son côté, Michel Picon, président de l'U2P invite les U2P territoriales et les organisations professionnelles membres à « *collaborer avec les missions locales pour accompagner les entreprises de proximité dans leurs recrutements et donner corps à leur engagement en matière d'insertion professionnelle des jeunes* ».

Centre Inffo vous conseille également

Dans les Pays de la Loire, les missions locales revoient leur collaboration avec la Région

*En raison de l'arrêt de leur subvention, les missions locales ligériennes ont pris la décision de réduire leur participation aux instances et événements organisés par...*

France Travail : l'UNML dénonce la « verticalité » gouvernementale

*L'UNML (Union nationale des missions locales) juge « inacceptable que la capacité d'orientation des Missions Locales dans France Travail soit envisagée « par délégation de l'opérateur France Travail »...*

Ahmed El Khadiri nouveau délégué de l'Union des missions locales

*Sandrine Aboubadra-Paully est remplacée au poste de déléguée générale de l'UNML (Union nationale des missions locales) par Ahmed El Khadiri, qui occupait déjà le poste... ■*

*par Valérie Grasset-Morel*



ÉCOUTER (00:07:55)

*Émission du 17 juin 2025 de 17:47 à 17:55*

## **(Interview) Michel Picon, président de l'U2P, au sujet de la fin du Conclave des retraites**



Mot(s) clé(s) :

U2P, Michel Picon, Conclave des retraites, Partenaires sociaux, Interview

Présentateur : Isabelle Raymond

17:47:25 - Interview de Michel Picon, président de l'U2P, au sujet du Conclave des Retraites, bientôt arrivé à son terme. L'U2P est la seule organisation patronale à avoir quitté les négociations entre les différents partenaires sociaux et le gouvernement.

17:55:15 - Fin de la séquence.



ÉCOUTER (00:09:17)

*Émission du 17 juin 2025 de 12:40 à 12:50*

## **[Interview] Le projet de loi de simplification bientôt soumis au vote à l'Assemblée**



Mot(s) clé(s) :

Interview, Michel Picon, président de l'U2P, Projet de loi de simplification

**Présentateur** : Eric Brunet, Gaël Giordana, Céline Landreau

12:48:40 -

Présenté comme une réponse aux lourdeurs administratives, le projet de loi de simplification, destiné à faciliter le quotidien des Français, en particulier celui des chefs d'entreprise, sera soumis au vote solennel cet après-midi à l'Assemblée nationale.

Pour en parler : Michel Picon, président de l'U2P.

12:57:52 -

ÉCOUTER (00:06:08)

*Émission du 12 juin 2025 de 23:00 à 00:00*

## Conseil d'orientation des retraites : interview de Michel Picon, le président de l'U2P



Mot(s) clé(s) :

Retraites, Michel Picon, U2P

Présentateur : Julien Langlet

23:37:21 - Conseil d'orientation des retraites : interview de Michel Picon, le président de l'U2P.

Analyse et décryptage.

Un état des lieux est dressé.

23:43:24 - Fin de la séquence.

## Rapport du COR : « La solution d'un report progressif de l'âge légal s'impose » (U2P)

<https://img.newstank.fr>

« Le prochain rapport du Conseil d'orientation des retraites<sup>1</sup>U2P<sup>1</sup>CPME<sup>1</sup>

La confédération patronale s'exprime au sujet du projet de rapport annuel 2025 rédigé par le Conseil d'orientation des retraites qui propose de « porter l'âge de départ à la retraite à 64,3 ans en 2030, 65,9 ans en 2045 et 66,5 ans en 2070 pour équilibrer structurellement le système de retraite chaque année jusqu'en 2070 ». Ce rapport est soumis est à approbation le 12/06/2025.

« Le rapport du COR Conseil d'Orientation des retraites , après celui de la Cour des comptes<sup>1</sup>

« Il faut arrêter d'instrumentaliser à des fins politiques ce sujet des retraites. Les chiffres sont têtus et s'imposeront à tous ceux qui demain auront la responsabilité de gérer notre pays », déclare Michel Picon<sup>1</sup>

, président de l'U2P.

### Union des entreprises de proximité (U2P)

• L'U2P est l'une des trois confédérations patronales représentatives • **Création** : novembre 2016 par les trois membres fondateurs de l'UPA (Capeb, Cnams, CGAD), rejoints par l'Unapl (Union nationale des professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage)

• **Chiffre clé 2024** :

- 3,3 millions de TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales

• **Président** : Michel Picon (Unapl)

• **1<sup>er</sup> vice-président** : Joël Mauvigney (président de la CGAD)

• **2<sup>e</sup> vice-président** : Laurent Munerot (président de la Cnams)

• **3<sup>e</sup> vice-président** : Jean-Christophe Repon (président de la Capeb)

• **4<sup>e</sup> vice-président** : Christophe Sans (Unapl)

• **Secrétaire général et directeur des services** : Pierre Burban

• **Contact** : Jean-Côme Delerue, responsable de communication

• **Tél.** : 01 47 63 31 31 ou 06 77 64 40 78

**Catégorie** : Syndicats Patronaux

### Adresse du siège

53, rue Ampère

75017 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup> Fiche n°

5109, créée le 04/06/2017 à 06:10 - MàJ le 10/06/2025 à 12:39  
<https://img.newstank.fr>





## www.replay.fr Expression directe - U2P 1 Donner votre avis

**Organisations syndicales, partis politiques, mais aussi mouvements d'entrepreneurs prennent la parole.**

Le replay Expression directe - U2P 1 est proposé en streaming gratuit pendant quelques jours après sa diffusion sur France 2.

Popularité:

• 10 juin 2025 • Durée:

3mn • Replay France 2 • Emissions

Emission:

Expression directe

/photos/272/272d0689d158dc6977ad06c0640612b2.large.jpg

/photos/272/272d0689d158dc6977ad06c0640612b2.large.jpg

<https://asset2.replay.fr/assets/spacer-3923cb13ab0fc06f3c48f2608c933de6da291fdc3d2df7c671d838fe58bb8b33.gif>

## Assurance chômage : l'U2P signataire de l'avenant relatif au bonus-malus

<https://img.newstank.fr>

L'U2P Union des entreprises de proximité signe le projet d'avenant au protocole d'accord du 10/11/2023 relatif à l'assurance chômage, dont les organisations représentatives des salariés et des employeurs ont achevé la négociation le 27/05/2025, indique l'organisation patronale le 06/06/2025.

Ce texte vise à ajuster le dispositif de bonus-malus, dont l'objet est de limiter le recours abusif aux contrats courts.

D'après l'U2P<sup>1</sup>

- « Les partenaires sociaux ont constaté les limites du dispositif de bonus-malus instauré par le décret du 26/07/2019 et ont su trouver des adaptations qui permettront de le rendre plus compréhensible par les entreprises ;
- Le recours aux CDD Contrats à durée déterminée de trois mois et plus ne sera plus sanctionné. Les contrats saisonniers ne seront plus pris en compte dans le dispositif, sachant que le recours au travail saisonnier dépend du rythme de l'activité imposé par les saisons.
- Les ruptures de contrats ne résultant pas de la volonté de l'employeur, telles que celles liées à une inaptitude d'origine non professionnelle ou à une faute grave ou lourde de la part du salarié, ne seront plus soumises au dispositif de bonus-malus. »

L'U2P partage la nécessité de réexaminer plus généralement les conditions de recours aux contrats courts et la pertinence du dispositif de bonus-malus, et d'ouvrir pour cela une négociation paritaire sur ces sujets avant le 31/12/2025.

### Union des entreprises de proximité (U2P)

- L'U2P est l'une des trois confédérations patronales représentatives • **Création** : novembre 2016 par les trois membres fondateurs de l'UPA (Capeb, Cnams, CGAD), rejoints par l'Unapl (Union nationale des professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage)
- **Chiffre clé 2024** :
  - 3,3 millions de TPE-PME dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales
- **Président** : Michel Picon (Unapl)
- **1<sup>er</sup> vice-président** : Joël Mauvigney (président de la CGAD)
- **2<sup>e</sup> vice-président** : Laurent Munerot (président de la Cnams)
- **3<sup>e</sup> vice-président** : Jean-Christophe Repon (président de la Capeb)
- **4<sup>e</sup> vice-président** : Christophe Sans (Unapl)

- **Secrétaire général et directeur des services** : Pierre Burban
- **Contact** : Jean-Côme Delerue, responsable de communication
- **Tél.** : 01 47 63 31 31 ou 06 77 64 40 78

**Catégorie** : Syndicats Patronaux

### Adresse du siège

53, rue Ampère

75017 Paris France Consulter la fiche dans l'annuaire<sup>1</sup> Fiche n°

5109, créée le 04/06/2017 à 06:10 - MàJ le 03/06/2025 à 09:44

<https://img.newstank.fr>



REGARDER (00:33:10)

Émission du 5 juin 2025 de 19:30 à 20:30

## GRAND DÉBAT / L'immigration, carburant de l'économie ?



Mot(s) clé(s) :

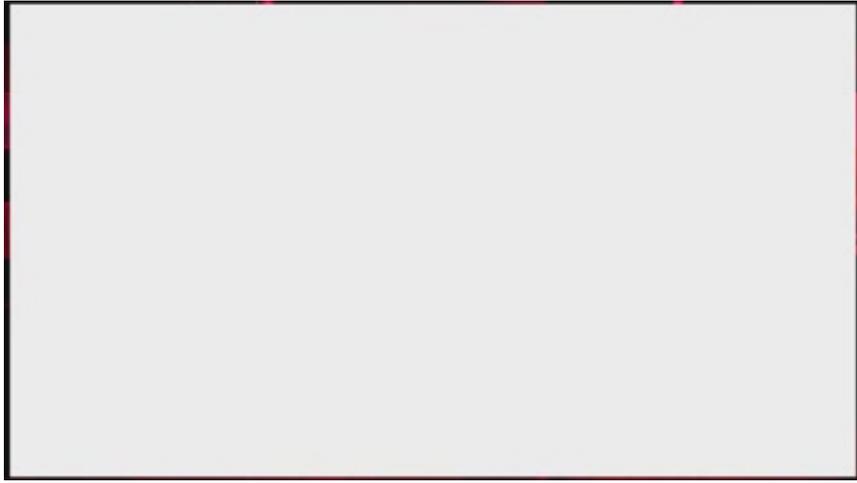
U2P -, Michel Picon, président de l'U2P, Immigration., Économie

19:31:09 - Le 24 janvier 2025 et le 5 mai 2025, Bruno Retailleau s'est adressé aux préfets par circulaires concernant l'immigration et l'intégration à la société française. Dans la première, sur la régularisation des étrangers sans-papiers, le ministre de l'Intérieur entend resserrer les conditions de régularisation actuellement en vigueur. L'une des évolutions voulues par le ministre est d'accorder un titre de séjour professionnel uniquement aux travailleurs sans papiers employés dans les secteurs et zones géographiques sous tension. Dans la seconde circulaire sur la naturalisation, Bruno Retailleau demande aux préfets d'accorder la nationalité française aux étrangers "pouvant attester d'une insertion professionnelle avérée et durable" en présentant un CDI de plus d'un an ou plusieurs CDD sur une période d'au moins deux ans. Le ministre de l'Intérieur milite contre la tentation de recourir à l'immigration pour pallier le manque de main d'oeuvre. Si pour Bruno Retailleau, "l'immigration n'est pas une chance", Edouard Philippe la trouve économiquement nécessaire. Il ne souhaite plus que l'immigration "soit une immigration subie mais une immigration choisie", renouant ainsi avec cette politique migratoire mise en place dès 2006 par Nicolas Sarkozy alors locataire de la place Beauvau. Une immigration économique à la canadienne, pour pallier le manque de main d'oeuvre dans certains secteurs, est-elle possible en France ?

Invités :

- Patrick Stefanini, représentant spécial du Ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, sur l'immigration
- Juba Ihaddaden, économiste, membre du think tank Terra Nova
- Michel Picon, Président de l'U2P

20:04:14 - Fin.



---

---

**U2P TERRITORIALES**

---

---



DE RAMBERVILLERS À BRUYÈRES—ROVILLE-AUX-CHÊNES

## Troquer sa casquette de préfète pour celle d'apprentie fleuriste

**M**atinée immersive ce mardi pour Valérie Michel-Moreaux, la préfète des Vosges, qui s'est mise dans la peau d'une apprentie fleuriste et paysagiste au centre de formation des apprentis. Organisée par l'Union des entreprises de proximité (U2P) Vosges, l'opération « Apprenti d'un jour », initiée pour valoriser l'apprentissage et l'économie de proximité, a permis à la représentante de l'État d'aller à la rencontre de jeunes apprentis, de partager leur quotidien, avant d'échanger avec eux lors d'une table ronde sur l'apprentissage. Participaient également à cet échange le directeur de l'établissement, Thierry Defaix, le président de l'U2P Vosges, Olivier Huchedé, la présidente de la Chambre

nationale des artisans des travaux publics et du paysage (CNATP) Vosges, Coline Logie, et le président de la chambre des métiers et de l'artisanat, Christophe Richard.

### En immersion

Après avoir confectionné un bouquet aux côtés des apprentis fleuristes et testé le casque de réalité virtuelle permettant de découvrir, de l'intérieur, un projet d'aménagement de jardin, la préfète a pu échanger avec quatre apprentis : Sasha et Basile, en CAP 1 fleuriste, et Dorian et Kevin, en classe de 1<sup>re</sup> bac pro aménagement paysager. Ces jeunes, aux âges et parcours très différents — deux étant en réorientation professionnelle —, ont pu expli-

quer pourquoi ils ont opté pour la voie de l'apprentissage en fleuristerie et en aménagement paysager, et ce que l'apprentissage, ce dispositif qui « permet aux jeunes de mettre le pied à l'étrier », leur apporte chaque jour. La problématique de l'accueil des apprentis en entreprise, notamment en termes de coût, a également été évoquée lors de ce temps d'échanges. ■



Valérie Michel-Moreaux a essayé un casque virtuel, une immersion au cœur d'un projet d'aménagement de jardin.



## L'artisane boulangère chartraine, Marlène Boehm, lauréate du trophée Quali'Ve

**Elle est très dynamique en centre-ville de Chartres. La boulangère Marlène Boehm vient d'obtenir le prix Quali'Ve.**

La troisième édition du concours Quali'Ve, qui valorise les chefs d'entreprise de l'artisanat et leurs salariés en mettant en pratique des démarches pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, a été remportée par Marlène Boehm, gérante de La boulangerie de Marlène, place des Halles, à Chartres.

Mardi soir, elle s'est vue remettre le trophée du concours organisé par l'Union des entreprises de proximité (U2P) et la Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat (Cpria).

Pour Yves Langlois, président de l'U2P, et Maryse Montigny, vice-présidente de la Cpria, « plusieurs critères sont pris en compte comme la santé au travail, le développement professionnel, les relations au travail, le climat social, l'égalité professionnelle et l'organisation du travail ».

Ils ont remis le trophée et un chèque de 1.500 € à Marlène Boehm. La gérante souligne : « On a de la chance de travailler tous les jours au milieu de nos employés. On échange, on dialogue, on est à l'écoute et puis on s'adapte face à chaque situation. »

Marlène Boehm a été félicitée par Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir. L'artisane a promis de partager le chèque de 1.500 € avec son équipe, « car c'est une récompense collective et tous les employés y ont contribué ».





---

POIX ET SES ALENTOURS—POIX-DE-PICARDIE

---

## L'union des entreprises de proximité prend le pouls de l'activité économique de Poix

Les représentants des Hauts-de-France de l'U2P ont fait le déplacement à Poix-de-Picardie jeudi 19 juin, avec un thème : la revitalisation des centres-bourgs.



L'union des entreprises de proximité est venue à la rencontre des commerçants de Poix-de-Picardie.  
ML/Le Réveil

L'union des entreprises de proximité (U2P), organisation patronale française représentant les TPE-PME, et sa branche des Hauts-de-France étaient de passage à Poix-de-Picardie ce jeudi 19 juin dans la matinée. La thématique de la journée, la revitalisation des centres-bourgs, n'a pas été choisie au hasard, alors que la commune s'apprête à démarrer ses travaux de revitalisation de la place de la République, dont la durée est estimée à 14 mois.

### Des entreprises qui tournent bien

Clélia Duquesne, chargée de communication pour l'U2P re-

tient du positif de son passage à Poix-de-Picardie : « **Notre première impression portait sur le niveau d'implication des commerçants, relate-t-elle, on se rend compte qu'on a des personnes très investies dans leurs commerces, et ce n'est pas le cas dans toutes les régions. Et globalement, on a eu affaire à des commerces qui tournent bien** ». Autre constat fait par l'équipe de l'U2P, les entreprises individuelles (ne comprenant l'activité que d'une seule personne) sont de plus en plus nombreuses, et pour celles qui comportent des employés, elles misent beaucoup sur l'apprentissage.

### « Ils attendent de voir »

Concernant les travaux de revitalisation du centre-bourg, source d'inquiétude pour certains d'entre eux, l'U2P rapporte : « **Ils [les entreprises] attendent de voir comment ça va se passer. Les travaux,**

**évidemment, sont envisagés avec un peu d'inquiétude mais d'un autre côté, ce qui est beaucoup ressorti de nos échanges avec les commerçants, c'est la perspective d'avoir une plus belle place après les travaux, et que c'est une bonne chose pour la commune et l'activité commerciale en définitive** ».

Pour l'organisation patronale, l'objectif de la visite était de prendre le pouls de la dynamique commerciale et de faire « **remonter au niveau national** » les problématiques rencontrées pour envisager des pistes d'amélioration avec les solutions trouvées dans d'autres régions. Face aux problématiques des entreprises de proximité, l'U2P prône le dialogue, bien que l'union patronale semble regretter : « **On n'a pas pu avoir d'échange avec la mairie** ». ■

par • Matéo Lhernault



## Seine-et-Marne : Rémi Cendrier, charcutier traiteur connu et reconnu par la CMA

Charcutier traiteur en plein centre-ville de La Ferté-Gaucher, Rémi Cendrier est récompensé ce mercredi 25 juin 2025 par la Chambre des métiers et de l'artisanat.



Rémi Cendrier va recevoir la médaille de l'excellence artisanal à la CMA.  
©LPB

Une carrure qui en impose, un large sourire, et un langage qui invite à la convivialité. On peut dire que Rémi Cendrier a l'art et la manière d'accueillir ses clients. Ce n'est vraisemblablement pas par hasard si les habitants du coin défilent tout au long de la journée au sein de sa boutique située au cœur de La Ferté-Gaucher. À 43 ans, et même s'il s'en donne déjà 44, Rémi Cendrier est à la tête de la **Charcuterie fertoise depuis désormais 20 ans**. « Nous fêterons d'ailleurs nos 20 ans le 2 octobre prochain avec un événement devant la boutique », annonce l'artisan.

### Retour aux sources

Cette boutique, marque le lieu de **départ de sa carrière dans le métier**. C'est à la fin de ses années collèges qu'il tombe sur une annonce de l'ancien patron des lieux en recherche d'un apprenti. S'il avait un temps pensé à se lancer dans la pâtisserie, il choisit de tenter cette expérience qui sonnera rapidement comme une évidence. S'en suivent alors **un CAP charcuterie traiteur et 3 années d'apprentissage** aux côtés de Christian Leduc, aujourd'hui décédé, puis un Brevet professionnel effectué au Centre d'excellence des professions culinaires à Paris. « Ensuite j'ai fait une saison d'été en Dordogne et une saison d'hiver à la montagne.

J'ai un peu voyagé en France pour apprendre différentes recettes », poursuit alors l'intéressé.

Pour parfaire sa formation, Rémi multiplie alors les expériences. Un temps remplaçant d'un charcutier à Fontenay-Trésigny, il poursuit au sein de la charcuterie Cagnat à Meaux pendant deux ans avant de rejoindre le Sauvage aux côtés des Teinturier. « J'ai diversifié mes expériences professionnelles. J'ai pris le meilleur de chacun de mes patrons pour me former », reconnaît-il.

C'est sans trop tergiverser qu'il saisit ensuite l'opportunité de **racheter la charcuterie à son ancien maître d'apprentissage** lorsque ce dernier souhaite passer le relais en 2005. « Mon père était patron dans la maçonnerie. Caractériellement parlant, c'était impensable pour moi de ne pas devenir mon propre patron », affirme Rémi. « Au début, nous étions 3 avec un apprenti, aujourd'hui nous sommes 8 et l'année dernière nous étions même 9-10 ».

## Un artisan reconnu

La boutique n'a cessé de se développer depuis la reprise il y a 20 ans, et notamment la partie traiteur, grosse part de travail pour Rémi et ses employés. « Il faut de la passion mais aussi de la folie. C'est un métier très physique, très compliqué », poursuit-il tout en énonçant certains des produits régulièrement vendus ici. « Il y a pas mal de charcuterie artisanale. Nous faisons beaucoup de productions maison traditionnelles comme le pâté, le boudin, les andouillettes, le jambon blanc... En fait, nous proposons globalement les mêmes produits qu'il y a 20 ans ».

Et si la charcuterie fertoise est de longue date reconnue à La Ferté-Gaucher et ses environs, Rémi s'est lui aussi fait **une place de choix dans le milieu**. En 2009, il récupère par exemple la **présidence du syndicat des artisans charcutiers et traiteurs** de Seine-et-Marne. Il fera ensuite partie de l'union des entreprises de proximité et deviendra également administrateur au service de prévention et de santé au travail (SIMT).

Une montée en échelon qui lui permet ce mercredi 25 juin 2025 d'être accueilli à **la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA)** de Melun, pour se voir décerner la **médaille de l'excellence artisanale**. C'est « une distinction qui honore les femmes et les hommes contribuant au développement économique du territoire par la qualité de leur œuvre, leur engagement, leur rayonnement tant sur le plan économique, social que culturel », explique la CMA via un communiqué. « Je reçois ce prix pour mes produits, mes différents mandats, mais aussi parce que je forme des apprentis », détaille alors le charcutier. « Cette transmission de savoir est hyper importante pour moi. Je ne sais même pas le nombre d'apprentis que nous avons eu ici en 20 ans », conclut-il non sans taquiner l'un d'entre eux présents à ses côtés.

Horaires : du mardi au vendredi de 8h30 à 13h puis de 15h30 à  
19h, le samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à  
12h45. Contact : 01 64 04 00 01 ou [email protected]

*par Gerald Delin*





POIX-DE-PICARDIE

AU PLUS PRÈS DES COMMERÇANTS

## Écouter, comprendre et valoriser les entreprises locales

**POIX-DE-PICARDIE** Dans le cadre du « Printemps de la Proximité », une délégation de l'Union des entreprises de proximité (U2P) des Hauts-de-France s'est rendue, jeudi 19 juin, à Poix-de-Picardie.



L'U2P se rend tous les 15 jours sur le territoire pour échanger avec des commerçants et artisans, pour savoir leur réel besoin.

Ce déplacement a été conduit par Marie-Andrée Roulleau, présidente régionale de l'U2P, accompagnée notamment de Hervé Guidoux, directeur adjoint de l'agence France Travail d'Amiens Sud, pour aller à la rencontre des professionnels. Cette initiative s'inscrit dans une démarche nationale, lancée du 21 mars au 20 juin, visant à mettre en lumière les acteurs de la proximité : artisans, commerçants et professionnels libéraux.

### DES ÉCHANGES EN DIRECT

À Poix-de-Picardie, la délégation a entamé sa visite par le Garage Renault. Aucun problème majeur n'a été signalé,

si ce n'est une recherche de recrutement d'alternants. Cet échange a permis à l'U2P d'identifier précisément les besoins en recrutement de l'entreprise afin de faire remonter ces informations au niveau régional ou national.

Tout au long de la journée, chaque rencontre a permis d'aborder des enjeux majeurs du tissu économique local.

Si beaucoup de professionnels expriment aujourd'hui un besoin fort de communication pour valoriser leur savoir-faire, fidéliser leur clientèle ou transmettre leur passion, d'autres choisissent un mode d'exercice plus indépendant, par conviction et volonté d'autonomie. Mais un message clair se dégage : la transmission aux jeunes générations est un enjeu prioritaire. Former, accompagner et faire perdurer les compétences est une préoccupation centrale, au cœur de l'engagement de nombreux chefs d'entreprise.

### UNE RENCONTRE AVEC LES COMMERÇANTS MAIS ABSENCES D'ÉLUS

Avant sa venue, l'U2P avait pris contact avec la mairie dans l'espoir qu'un élu puisse accompagner la délégation lors de sa tournée des commerçants, afin de favoriser un véritable échange avec la municipalité. Faute de réponse de la part de la commune, la visite s'est tout de même déroulée comme prévu, mais sans la présence d'un représentant local. Pour Marie-Andrée Roulleau, il est essentiel d'être présent sur le terrain : « Nous réalisons ce type de visite tous les quinze jours », a-t-elle rappelé.

Une démarche essentielle pour faire remonter les besoins réels des personnes concernées.

**Informations :** Vous pouvez retrouver l'U2P sur leur site internet [u2p-hautsdefrance.fr](http://u2p-hautsdefrance.fr) ou sur leur page Facebook : U2P des Hauts de France

par Laurine Lachapelle





## vosgesinfo.fr La Préfète des Vosges « Apprentie d'un jour » au CFA de Roville-aux-Chênes 24 juin 2025 | A la Une | Epinal | Vosges C.K. 0 commentaire 0 CFA de Roville-aux-Chênes vosges 0 commentaire Laisser un commentaire

**photo Préfecture des Vosges Ce matin, dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale, la Préfète des Vosges, Valérie Michel-Moreaux, a**

troqué son uniforme officiel pour celui d'une apprentie fleuriste et paysagiste. Accueillie au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de Roville-aux-Chênes, elle s'est prêtée au jeu de l'immersion dans les métiers de l'artisanat, à l'occasion de l'opération « Apprenti d'un jour » portée par l'U2P Vosges (Union des entreprises de proximité).

Tout au long de la matinée, la Préfète a découvert les gestes techniques et les savoir-faire que requièrent ces métiers exigeants. Accompagnée par des formateurs et de jeunes apprentis passionnés, elle a mis la main à la pâte, entre composition florale et aménagement paysager. L'objectif : vivre concrètement la réalité de l'apprentissage et témoigner de l'importance de ces formations pour le tissu économique local.

Cette immersion vise à mettre en lumière la richesse des métiers de proximité, trop souvent méconnus, mais pourtant essentiels à la vitalité des territoires. En s'investissant personnellement, la préfète a souhaité souligner le rôle déterminant de l'apprentissage dans l'insertion professionnelle des jeunes et le développement des compétences locales.

L'opération « Apprenti d'un jour » illustre ainsi la volonté commune des pouvoirs publics et des organisations professionnelles de valoriser l'alternance et de rapprocher les décideurs institutionnels du terrain.

Une matinée riche, empreinte de respect mutuel et d'engagement pour la jeunesse et l'économie de demain.



<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/sites/3/2025/06/511664493-1031311855814553-6478092219875084825-n.jpg>

**Publiez un article**  
POUR VOSGES INFO



<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2023/08/article.jpg>

**Devenez annonceur**  
AVEC VOSGES INFO



<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2023/08/annonceur.jpg>

**Contactez-nous**



<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2023/08/contact.jpg>

INSTALLEZ NOTRE  
**nouvelle**  
**application**



DÉCOUVREZ NOTRE  
 APPLICATION POUR  
**IOS ET ANDROID** ET  
 RESTEZ INFORMÉ DE  
 TOUTE L'ACTUALITÉ  
 VOSGIENNE

**INSTALLER**



<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2024/07/image-1.png>



**Publiez une  
 annonce légale**

<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2023/08/annonce.png>

# Consultez

LES DERNIÈRES ANNONCES  
LÉGALES & JUDICIAIRES



VOIR LES ANNONCES

<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2023/08/consulter.png>

# Vosges Info

EST SUR



# YouTube

REGARDER LES VIDÉOS

<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2023/08/youtube.png>



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

<https://vosgesinfo.fr/app/uploads/2023/08/ministere.png>



## Alain Chandieux prend la tête de l'U2P Bourgogne-Franche-Comté

L'U2P Bourgogne-Franche-Comté change de visage. Pour la première fois, la présidence régionale revient à un représentant des professions libérales : Alain Chandieux. Expert-comptable et figure reconnue du monde économique, il entend faire de son mandat un levier d'unité, de visibilité et d'influence pour les artisans, commerçants et libéraux de la région.

L'Union des entreprises de proximité (U2P) Bourgogne-Franche-Comté vient d'élire, lundi 23 juin, son nouveau président régional : Alain Chandieux. Expert-comptable de métier, commissaire aux comptes et expert judiciaire, ce professionnel engagé succède à une série de mandats reconnus dans le monde économique. Il a notamment présidé le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables, été vice-président national en charge des partenariats et, jusqu'en avril 2025, président de la Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Dijon.

*Une forte emprise dans la région*

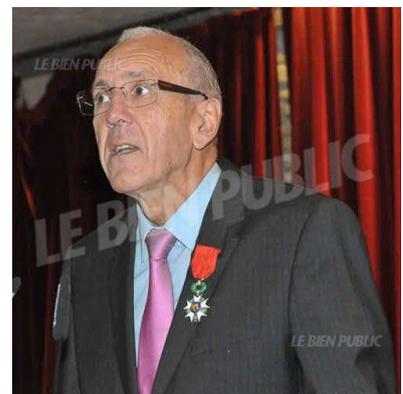
Son élection marque un tournant : pour la première fois, l'U2P est présidée, au niveau national comme régional, par

un représentant des professions libérales. Une évolution symbolique dans une organisation fondée en 2016, aujourd'hui première organisation en nombre d'entreprises représentées en France avec plus de trois millions d'affaires, le tout à travers quatre grandes familles : artisans du bâtiment (CAPEB), métiers de service (CNAMS), commerçants de l'alimentation (CGAD) et professions libérales (UNAPL).

Alain Chandieux inscrit son mandat sous le signe de la proximité, de la visibilité et de l'influence. Ses priorités ? Renforcer la cohésion du réseau, valoriser les entreprises de proximité, et faire entendre leur voix dans les grands débats économiques régionaux. L'U2P Bourgogne-Franche-Comté représente près de deux tiers du tissu entrepreneurial

local. Une force vive, faite d'artisans, de commerçants et de libéraux, qui crée de l'emploi, forme des jeunes et fait battre le cœur des territoires.

2/3 La part du nombre d'entreprises représentées par l'U2P dans la région ■



Le désormais chef régional de l'U2P, Alain Chandieux avait reçu, en 2013, la Légion d'honneur au bastion des Hospices de Beaune. Photo archives Marie Protet

par Marie Morlot





## L'union des entreprises de proximité a pris le pouls des commerçants

Poix-De-Picardie. C'était jeudi matin, 19 juin, la première fois que cet organisme patronal se rendait à Poix. Les intervenants du jour ont échangé avec les commerçants, forcément concernés par les travaux. Et ont évoqué un panel de solutions.

**O**rganisme paritaire patronal représentant les commerçants, artisans et professions libérales, l'Union des entreprises de proximité (U2P) n'est pas très connue mais représente ces derniers dans diverses instances comme la Caisse d'allocations familiales, l'URSSAF, la Carsat etc, et participe au dialogue social. Ce jeudi, c'était un Jeudi de l'U2P, en visite à Poix-de-Picardie.

### S'imprégner de la réalité du terrain

« Un jeudi tous les 15 jours, on visite une ou deux communes pour échanger et comprendre les problématiques des artisans, commerçants et professions libérales. C'est la première fois que nous venons à Poix-de-Picardie. Cet après-midi nous irons à Conty, précisait Marie-Andrée Roulleau la nouvelle présidente, depuis 15 jours, de l'U2P Hauts-de-France, experte comptable de profession dans le département du Nord, avant de recadrer : « Notre visite n'a rien à voir avec les prochains travaux de la place puisque nous venons de l'apprendre et cela semble effectivement poser un souci

*pour les commerçants que nous avons rencontrés. Notre but est essentiellement d'échanger pour s'imprégner de la réalité du terrain. Pour cela, nous sommes accompagnés du responsable de France travail Amiens Sud ».*

Les trois personnes ont parcouru la zone centrale : « Nous avons été, dans l'ensemble, bien accueillis et avons pu discuter avec sept professionnels. Ils envisagent des difficultés à venir liées aux travaux, avec de possibles répercussions sur leur chiffre d'affaires et par voie de conséquence peut-être l'emploi. La fermeture du restaurant et du fleuriste a été un choc.

*On sent tout de même un esprit combattant pour que leur activité fonctionne. Mais certains ne veulent pas se prononcer et préfèrent attendre de voir comment cela se déroulera, en sachant que, - et la température extérieure d'aujourd'hui en est la preuve - cela sera peut-être mieux pour circuler et se promener, donc dynamiser le flux de clients*

*On a également évoqué des solutions alternatives pour ces travaux : magasin éphémère, regroupement des commerçants dans un lieu type salle des fêtes, les commerces de bouche étant exclus de cette solution à cause du froid. Le but étant aussi de partager des expériences réussies ailleurs. Nous avons été également positivement surpris par un bon recours à l'apprentissage », a conclu Mme Roulleau. Ils ne reviendront pas tout de suite, mais leur synthèse pourra être utile dans les organismes où ils interviennent.*

À noter, jeudi 26 juin de 13 h à 17 heures, un forum Place de l'emploi aura lieu Place de la République à propos de l'orientation, la formation et du recrutement. ■



Les trois intervenants, dont deux représentantes de l'U2P, sont passés de commerce





## www.lyon-entreprises.com L'U2P Auvergne-Rhône-Alpes salue l'adoption du projet de loi de simplification

**Adopté le 17 juin 2025 par l'Assemblée nationale, le projet de loi de simplification de la vie économique constitue une avancée attendue par l'U2P Auvergne-Rhône-Alpes.**

L'organisation, qui représente les artisans, commerçants et professions libérales de la région, rappelle que ce texte met fin à plus d'un an d'incertitudes législatives.

Un pas vers l'allègement des contraintes pour les petites entreprises

Parmi les points importants soulevés, l'U2P insiste sur la nécessité d'instaurer le test TPE-PME, destiné à mesurer en amont l'impact des lois sur les petites structures. L'objectif est d'éviter que des normes inadaptées ne viennent alourdir la charge administrative des très petites et moyennes entreprises.

Des mesures concrètes en faveur du tissu économique local

L'U2P salue plusieurs mesures inscrites dans le texte adopté :

Une meilleure prise en compte de l'ancrage territorial dans les attributions de marchés publics ;

Une hausse du seuil des marchés sans publicité ni mise en concurrence ;

Une réduction des informations demandées pour candidater à un marché public ;

La généralisation du principe « dites-le nous une fois », imposant aux administrations de partager les données des entreprises entre elles ;

La possibilité de paiement mensuel du loyer pour les baux commerciaux ;

Un renforcement du contrôle des projets commerciaux pour protéger les commerces de proximité.

Des réserves sur certaines dispositions

L'organisation patronale émet en revanche des réserves sur l'obligation d'informer les salariés en cas de vente de l'entreprise, qu'elle juge potentiellement déstabilisante pour les cédants.



<https://www.lyon-entreprises.com/wp-content/uploads/2025/05/lyon-4110813-1280.jpg>



<https://www.lyon-entreprises.com/wp-content/uploads/2025/05/lyon-4110813-1280-1024x682.jpg>



LOCALE

LABASTIDE-SAINT-PIERRE

## Les élus s'engagent pour les entreprises locales

La communauté de communes prend des mesures concrètes pour soutenir les entreprises face à la hausse de la CFE.



La présidente Marie-Claude Nègre a évoqué le sujet durant le dernier conseil./Photo DDM, Sébastien Aubert

### L abastide-Saint-Pierre

À l'occasion de la séance du conseil communautaire du 27-mai, Marie-Claude Nègre, présidente de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne, a ouvert la séance en dressant un bilan des travaux menés par le groupe de travail dédié à la Cotisation foncière des entreprises. Ce groupe, rassemblant les représentants de l'U2P, de la Fédération départementale des associations de commerçants, de l'Association des commerçants non sédentaires et de l'Union des professionnels 82, a permis de faire émerger des solutions concrètes et coconstruites. Ces propositions, validées par les représentants des entreprises locales, seront soumises au vote du prochain conseil communautaire du 26 juin.

Proposition de trois actions structurantes

Révision des bases minimales de la CFE prévue pour 2026, avec une entrée en vigueur dès cette année-là. Mise en place d'un dispositif d'aide aux entreprises: un dispositif exceptionnel de soutien aux entreprises, doté d'une enveloppe de 331000euros répartie sur 2025 et 2026, sera mis en œuvre. «Cette aide est destinée aux entreprises ayant connu une hausse de la CFE établie sur la base d'imposition minimum 2024 ou 2025 au regard de l'avis d'imposition 2023», souligne la présidente. Cette aide concernera les entreprises assujetties présentes sur le territoire depuis au moins 2023 et ayant un chiffre d'affaires cumulé compris entre 32,6 k€ et 2M€ HT. Elle portera sur tous travaux et achats de matériel amortissable. Des critères d'éligibilité seront pris en compte pour valider la recevabilité des dossiers présentés. Toutefois, il est à noter que la mise en œuvre de ce dispositif nécessitera une délégation de compétence consentie par la région Occitanie et ne sera mise en œuvre qu'après le conventionnement par les deux parties.

Cartes de soutien à l'économie locale

Dès l'été 2025, une opération de cartes dématérialisées sera lancée. Destinée aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1million d'euros, ce dispositif a pour ambition de dynamiser la consommation de proximité et compenser l'impact de l'augmentation récente de la Cotisation foncière des entreprises minimum. Les professionnels participants percevront les montants réglés par les cartes dématérialisées. Afin de renforcer son attractivité, le dispositif sera bonifié par la communauté de communes à hauteur de 331000€ répartis en 2025 et 2026. Concrètement, chaque particulier pourra acquérir une carte d'un montant de 20€, pour un prix unitaire de 10€ seulement. Les 10€ restants seront financés par la communauté de communes. Il est toutefois important de préciser que l'acquisition de ces cartes sera limitée à un maximum de quatre par personne. Par ailleurs, les entreprises disposant d'un comité social et économique, les associations et collectivités du territoire pourront également acheter ces cartes pour leurs salariés ou bénéficiaires, en revanche, sans abondement de la collectivité. ■



ILS FONT L'ACTUALITÉ

## Jean-Bernard Blanc

**J**ean-Bernard Blanc, de l'Union nationale des géomètres-experts (Unge) est le nouveau président de l'Union nationale des professions libérales Auvergne-Rhône-Alpes (Unapl Aura). Déjà bien engagé en matière de syndicalisme à la tête de l'U2P 01 (Union des entreprises de proximité) et de l'Unapl 01, Jean-Bernard Blanc

a livré sa feuille de route dans la continuité des actions engagées précédemment, comme la dynamisation des Unapl départementales. Il succède à Marie-Françoise Gondard-Argenti. ■



## Comment les petits patrons veulent redonner du pouvoir d'achat à leurs salariés

L'U2P, la confédération qui rassemble les petits patrons, artisans, commerçants et entreprises de service, mène campagne pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés. Elle a fait étape dans l'Aube. Une première.



Les artisans, commerçants et métiers de service de l'U2P de l'Aube avec Jordan Guitton, député, et Anne-Marie Zeltz, vice-présidente du Département.

Le travail ne paie plus. « *On n'a plus de jeunes qui veulent faire nos métiers. Pourtant, on a tout fait pour les séduire* », assure Patrick Maury, président du syndicat des charcutiers de l'Aube. Frédéric Amiot, président de la boulangerie, acquiesce. Dans le bâtiment, ce n'est pas mieux. Et s'il y a une part de désaffection pour certains métiers, de la maladresse chez certains artisans quand ils accueillent des stagiaires, le problème est aussi dans la fiche de paie. « *C'est dingue que le travail ne paie plus* », s'agace Anthony Bertolo, président de la Capeb Aube, le syndicat des artisans du bâtiment.

### Supprimer la CSG et la CRDS d'ici 2030

Un constat qui a amené l'U2P, la confédération nationale des syndicats d'artisans, de commerçants et des métiers de service, à proposer une solution radicale pour « *refonder la société française par le travail* ». Un travail fouillé que l'U2P a présenté à Paris et qu'elle est venue présenter à Troyes aux syndicats du département et aux élus, dont deux députés, Valérie Bazin-Malgras et Jordan Guitton. Deux députés sur lesquels l'U2P compte pour un jour faire avancer sa solution. Un projet de loi est même écrit, prêt à être voté. Il s'agit tout simplement de supprimer la CSG et la CRDS sur les revenus du travail d'ici à 2030.

## 100 milliards pour les 28 millions de travailleurs

« *L'objectif, c'est de rendre 100 milliards d'euros aux 28 millions de travailleurs français* », résume Maurice Karotsch, président de l'U2P Grand Est. Les gains atteindraient 308 euros net par mois pour un serveur aujourd'hui payé à 1426 euros par mois et jusqu'à 729 € pour une infirmière libérale qui gagne aujourd'hui 3375 € par mois. De quoi redonner du pouvoir d'achat au travailleur et d'inciter ceux qui sont proches de l'emploi à préférer le travail plutôt que les allocations.

Les gains atteindraient 308 euros net par mois pour un serveur aujourd'hui payé à 1426 euros par mois et jusqu'à 729 € pour une infirmière libérale qui gagne aujourd'hui 3375 € par mois

« *C'est le seul moyen d'augmenter les salaires*, souligne Nicolas Favin, directeur général de la Capeb de l'Aube. *Parce qu'aujourd'hui, il n'y a plus de gras dans les entreprises, si jamais il y en a eu. Il suffit de voir les tribunaux de commerce* ».

Seul moyen qui provoquerait toutefois un trou de 100 milliards dans les finances publiques. L'U2P en a bien conscience. Elle propose plusieurs pistes pour combler le manque à gagner. Sa démarche repose sur une harmonisation de la pression fiscale afin qu'elle se rapproche, au mieux, de celle qui repose sur le travail, à savoir 46 % en moyenne.

## TVA sociale et taxation des retraités aisés

Or les héritages sont taxés à 6 %, les retraites à 14 % et les dividendes à 30 %. Trois cibles toutes désignées ? Pas vraiment, l'U2P reconnaît que taxer plus le capital risquerait de le faire fuir. Elle propose plutôt de taxer la rente locative. Elle invite à taxer plus les retraités, mais seulement les plus aisés. Idem pour les héritages en visant que ceux au-delà de 500 000 € avec des droits minimums de 10 à 20 %. Incohérent avec la nécessité de transmettre les entreprises ? L'U2P propose de passer l'exonération pour les outils de production de 75 à 90 % avec un passage de 2 à 10 ans de l'obligation de les conserver. Et le gros morceau, c'est la mise en place d'une TVA sociale et d'une TVA circulaire, avec une redistribution des taux pour ne pas pénaliser les biens de premières nécessités.

Une nouvelle donne qui va faire grincer bien des dents. L'U2P assume. Autour de la table aussi. Pour continuer à avoir des artisans et des services demain, il faut dès maintenant ce que l'U2P appelle elle-même un « big bang ».

À lire aussi *Activité artisanale : le bâtiment dans le dur*<sup>1</sup>

par *Journal Liberation Champagne*





ORGANISATIONS PATRONALES

## Représentativité patronale : l'U2P menace de saisir le Conseil d'État

Medef, CPME et U2P : le ministère du Travail vient de publier les chiffres de l'audience patronale, qui déterminent le poids de chacun des syndicats patronaux. Contestant la validité des résultats, l'U2P menace de saisir le Conseil d'État.



Président de l'U2P Michel Picon conteste « le manque de crédibilité et de transparence » des chiffres mesurant l'audience patronale. Photo : © PHILIPPE CHAGNON / COCKTAIL SANTÉ

Michel Picon est un homme en colère. Le président de l'U2P, l'un des trois syndicats patronaux représentatifs avec le Medef et la CPME, ne digère pas les derniers chiffres mesurant l'audience des organisations d'employeurs.

Tous les quatre ans depuis 2017, les services du ministère du Travail mesurent l'audience patronale en recensant le nombre d'entreprises adhérentes aux syndicats patronaux et le nombre de salariés qu'elles emploient. Une opération visée par des commissaires aux comptes. En nombre d'entreprises, l'U2P arrive en deuxième position avec 221 772 adhérents. C'est moins

que la CPME (243 709), mais plus que le Medef (148 914). Sur le nombre de salariés, les artisans, commerçants et professions libérales représentées par l'organisation de Michel Picon sont en revanche bons derniers. Avec 775 508 salariés employés par ses adhérents, en majorité des TPE, l'U2P ne fait pas le poids face au Medef (10,8 millions de salariés) et à la CPME (5,5 millions).

### DES ENTREPRISES COMPTABILISÉES PLUSIEURS FOIS

Michel Picon conteste « le manque de crédibilité et de transparence » de ces chiffres. En cause : le fait que des entreprises puissent être comptabilisées plusieurs fois. Comment ? En adhérant à plusieurs organisations professionnelles membres de la même organisation interprofessionnelle ou en adhérant à un niveau régional et national d'un même syndicat patronal. Selon les chiffres du ministère du Travail, les entreprises membres de l'U2P, de la CPME et du Medef emploieraient 17 millions de salariés. « Comment expliquer que ces trois organisations, représen-

tant seulement un tiers des entreprises françaises, emploient apparemment tous les salariés du secteur privé ? », s'insurge Michel Picon. Le patron de l'U2P y voit « une manipulation », « des chiffres artificiellement gonflés » et dénonce « une mécanique infernale qui doit être arrêtée ».

Michel Picon a écrit à la ministre du Travail, Astrid Pano-syan-Bouvet, pour mettre fin à ce système de « comptabilisations multiples ». Et menace de saisir le Conseil d'État. Ce ne serait pas la première fois qu'une juridiction serait amenée à se mêler du poids des syndicats patronaux. En 2021 déjà, la Cour administrative d'appel de Paris a annulé l'arrêté fixant les poids respectifs du Medef, de la CPME et de l'U2P, soulignant des irrégularités dans l'incorporation tardive d'adhérents à la CPME.

### MOINS DE SIÈGES ET D'ARGENT

Au-delà de cette critique, Michel Picon s'insurge contre un système qui « étouffe la voix des petites entreprises ». La mesure de l'audience patronale permet en effet de fixer le

poids de chaque organisation dans le dialogue social. Elle s'appuie pour cela sur le nombre de salariés des entreprises membres. Le Medef bénéficie ainsi d'un « droit à l'opposition » de 63,42 %, la CPME de 32,05 % et l'U2P de 4,53 %. L'organisation présidée par Patrick Martin, avec un poids de plus de 50 %, est donc la seule en capacité de s'opposer à un accord faisant suite à une négociation menée entre les représentants des employeurs et les syndicats de salariés.

Michel Picon ne conteste pas qu'« un agent Peugeot n'a pas le même poids que Stellantis ». Mais il déplore que « des accords défavorables aux petites entreprises puissent être négociés », alors que ces dernières « constituent la majorité du tissu économique du pays ». L'audience patronale permet aussi de définir le nombre de sièges de chaque organisation dans les organismes paritaires et de sécurité sociale, gérés conjointement par les partenaires sociaux : le groupe de protection sociale AG2R La Mondiale, le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco, les Opérateurs de compétences (Opc) pour ce qui est de la formation professionnelle... Là

encore, Michel Picon dénonce « une distorsion insupportable » : pour calculer la répartition des sièges, le poids des salariés compte pour 70 %, le nombre d'entreprises pour 30 %.

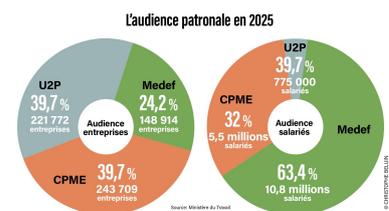
Enfin, l'audience patronale permet de flécher des financements vers les organisations patronales. En 2023, l'Association de Gestion du Fonds Paritaire National a ainsi accordé 14,7 millions d'euros au Medef, 8,8 millions à la CPME et 5,5 millions à l'U2P.

## L'U2P VEUT FAIRE ÉVOLUER LES RÈGLES

Devant de tels enjeux, Michel Picon entend poursuivre le combat mené par l'U2P ces dernières années pour faire évoluer les règles. Pour ce qui est du calcul de la représentativité patronale, le représentant patronal réclame un mécanisme empêchant les comptes multiples au sein d'une même organisation professionnelle. Au niveau du dialogue social, il réclame qu'une ou plusieurs organisations patronales puissent s'opposer à un accord dès lors qu'elles représentent au moins 50 % du total des en-

treprises à une organisation. Ce qui permettrait à une alliance U2P-CPME de contrer le Medef. Pour ce qui est de la répartition des sièges au sein des organismes paritaires, il demande que le calcul prenne en compte à parts égales le nombre d'entreprises membres et le nombre de salariés. Le président de l'U2P doit maintenant faire entendre son message. Ce qui n'est pas une mince affaire. Le Premier ministre François Bayrou « m'a fait comprendre que ce n'est pas la priorité du moment », confie Michel Picon. Et pas sûr que les propositions de l'U2P déclenchent des élans d'enthousiasme au Medef, avoue le patron de l'U2P : « On en discute avec Patrick Martin, le président du Medef. Il est compréhensif. Mais il n'a pas été mandaté pour affaiblir sa maison... ».

Pas question pour autant de baisser les bras. « Je n'aurais de cesse de mener ce combat », prévient Michel Picon.



par Stéphane Vandangeon

### ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« **Le système actuel étouffe la voix des petites entreprises** »  
**Michel Picon**, président de l'U2P





## Marie-Andrée Roulleau, nouvelle présidente de l'U2P des Hauts-de-France

**E**N BREF Marie-Andrée Roulleau succède à Jean-Michel Rouyer à la présidence de l'U2P des Hauts-de-France. Cette organisation fédère 120 organisations professionnelles et près de 400 métiers de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions li-

bérales. Elle représente ainsi près de 200 000 entreprises de proximité, réparties sur l'ensemble des Hauts-de-France. Elles emploient près de 280 000 salariés et forment près de 25 000 apprentis chaque année. Marie-Andrée Roulleau, expert-comptable de

profession, a été désignée pour prendre la présidence de l'organisation pour trois ans lors de l'assemblée générale, fin mai, qui a aussi vu le renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'organisation. ■



REGARDER (00:06:49)

*Émission du 3 juin 2025 de 07:00 à 08:00*

## **Interview de Laurent Grandguillaume, président de l'association Zéro Chômeur**



Mot(s) clé(s) :

U2P, Laurent Grandguillaume, Association, Zéro Chômeur, Projet de loi

Présentateur : Cyril Hinaut

07:43:46 - La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale examine une proposition de loi visant à pérenniser les territoires zéro chômeur de longue durée, une expérimentation lancée en 2016 par Laurent Grandguillaume. Près de 6 000 personnes ont retrouvé un emploi en CDI grâce à ce dispositif qui crée des entreprises à but d'emploi adaptées aux capacités et besoins des personnes durablement privées d'emploi. Ces emplois variés s'inscrivent en complémentarité avec les activités locales existantes, évitant toute concurrence directe. Laurent Grandguillaume rappelle qu'il a travaillé par le passé avec des organisations patronales comme l'U2P, le MEDEF et la CPME, ce qui confirme cette approche. La proposition de loi, soutenue par 140 députés de tous bords, vise à étendre et pérenniser ce modèle, essentiel pour lutter efficacement contre le chômage de longue durée, notamment dans les territoires ruraux fragilisés.

07:50:30 - Fin de l'interview.

07:43  
mardi  
03 juin

ici

france bleu bourgogne

francebleu.fr

Après-midi  
22°  
Genlis

Edison Bourgogne

Contactez-nous au 03.80.42.15.15

L'association Evad annonce une manifestation "vélo en main" ce mardi pour défendre la circulation à vélo rue de la Liberté de Dijon.

ici matin